



Citoyens du Monde

Bulletin n° 02 ► Décembre 2020

Pour un monde pacifique et civilisé ...

"Citoyen du Monde" voilà une identité naturelle vécue par beaucoup de personnes. Cependant, se dire citoyen du monde implique, au moins à terme, que le "monde" existe en tant qu'entité politique fondée sur la démocratie, ce qui est la justification de la citoyenneté. A la fin de la deuxième guerre mondiale, de nombreuses personnes ont ressenti la nécessité d'un tel niveau supranational, et ont espéré que l'ONU se construise sur ce concept. Malheureusement, l'ONU s'est instituée sur une base inter-/nationale, et s'est par le fait condamnée à de nombreuses impuissances : plus de 200 conflits inter-/nationaux qu'elle n'a pas pu éviter, des centaines de millions de personnes ont perdu la vie dans des conditions inhumaines : la guerre, mais aussi la faim, la malnutrition et des maladies que l'on aurait pu éviter ; à cela s'ajoute le gaspillage des matières premières et la pollution grave des espaces communs de l'humanité : les sols, la mer, l'atmosphère.

... une identité !

Face à cette impuissance de l'ONU qui s'annonçait dès l'adoption de la Charte, un front humain des Citoyens du Monde s'est aussitôt constitué ; en 1948 il y eut un formidable appel à la citoyenneté mondiale pour des institutions mondiales supranationales : une multitude de personnes se sont alors déclarées Citoyens ou Citoyennes du Monde. En 1949 a été créé le Registre International des Citoyens du Monde, dont le rôle est de dénombrer ceux qui, à travers la planète, se reconnaissent citoyens du monde et veulent ce niveau de démocratie planétaire. Le Registre des Citoyens du Monde a toujours cet objectif. Depuis 1949, il a enregistré plus de 160.000 Citoyens du Monde dans 114 pays.

... un engagement !

Dans les années d'après-guerre, se déclarer « citoyen du monde » était un acte éminemment prophétique, mais abondamment critiqué. Les écueils étaient nombreux et bien des initiatives y ont fait naufrage. 70 ans après, la prophétie semble avoir fonctionné. Les nouvelles technologies aidant, les hommes et les femmes, et surtout les jeunes générations baignent dans la citoyenneté mondiale au jour le jour, et prennent des initiatives souvent dispersées et avec des définitions parfois bigarrées, mais toujours orientées vers la coexistence de nos diversités dans un monde pacifié. C'est là le but de l'Assemblée des Citoyens du Monde, branche essentielle et constitutive du Congrès des Peuples depuis 2003.

Daniel Durand

« But de l'Assemblée des CDM »

Réunir les organisations et tous ceux qui pensent possible un autre monde en de multiples forums et assemblées pour que tous se rencontrent, échangent leurs expériences et leurs aspirations et qu'ils les soumettent aux organes représentatifs pour qu'au niveau où se pose le problème les élus disent le droit : le droit de l'être humain, le droit de l'humanité, le droit des générations à venir, et sans doute aussi les devoirs et responsabilités qui découlent de ces droits.

Est Citoyen du Monde toute personne, qui reconnaît son appartenance à la communauté mondiale, se conduit en conformité avec cette identité, appelle à ce que les problèmes mondiaux soient du ressort d'institutions mondiales démocratiques.

Vous avez la possibilité de vous enregistrer directement comme "Citoyen" ou "Citoyenne du Monde"

www.recim.org/cdm/form-fr.htm

Ou en vous adressant à l'adresse du bulletin (p.4)

Sommaire :

- ◆ Edito,p.1
- ◆ Réformer le système des N.U.
- ◆ Histoire des CDM,p2
- ◆ La DDhu,p.2
- ◆ SMF - ACAF,p3
- ◆ RV Citoyens du Monde,p3
- ◆ Démocratie sans frontières, ..p4
- ◆ Armes nucléaires,p4

À ce sujet, nous attirons votre attention sur un livre remarquable, *Transformer le système des Nations Unies. Esquisses pour un monde plus fonctionnel*, décrit par l'ancien Secrétaire général de l'ONU M. Boutros Boutros Ghali comme « un travail de référence essentiel pour tous ceux qui sont concernés par l'avenir des Nations Unies ». Ce travail séminal est le résultat de décennies de recherches par Joseph E. Schwartzberg, célèbre et émérite Professeur international de l'Université du Minnesota. L'aboutissement est un argumentaire puissant et très lisible pour des transformations au sein des Nations Unies. Une accentuation de bon sens est mise tout au long de l'ouvrage sur

un système de gouvernance globale applicable plutôt qu'utopique, et met en avant des propositions abordables et réalisables qui mèneraient à un système plus démocratique, fort et juste. Nous vivons dans une époque périlleuse et stimulante, et nous devons générer maintenant la volonté politique qu'appelle notre situation présente. Nous croyons que le travail du Professeur Schwartzberg peut contribuer grandement à un tel effort.

Ce livre peut être commandé pour 30 € chez

« Presse Fédéraliste »

7 rue Amédée Bonnet, 69006 Lyon



Réformer le système des Nations Unies.

Esquisses pour un monde plus fonctionnel

Par Joseph E. Schwartzberg

Depuis leur fondation, les Nations Unies ont enregistré beaucoup de résultats remarquables. Toutefois, leur structure et leurs ressources actuelles sont loin d'être adaptées pour affronter de manière efficace les sérieux défis auxquels le monde devra faire face dans les prochaines décennies : changement climatique, dégradation de l'environnement, crises économiques, atrocités de masse et menaces de guerre. Des réformes et une revitalisation du système sont essentielles et réalisables.

Des Citoyens ... des opinions ... des engagements



Histoire des Citoyens du Monde - Un idéal en action de 1945 à nos jours, par Michel Auvray

Socrate, Erasme ou Victor Hugo se voulaient déjà citoyens du monde. En 1948, cet idéal est incarné par Garry Davis : traumatisé par sa participation aux bombardements des villes allemandes, cet ancien pilote américain renonce à sa nationalité et se déclare « premier citoyen du monde ». Très vite, ses initiatives font sensation et des foules enthousiastes l'acclament. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes s'affirment liés à la communauté mondiale ; la préfecture du Lot se proclame Cahors Mundi, suivie par des centaines de villes et de villages. Cet émoi populaire, soutenu notamment par Einstein et par l'abbé Pierre, se voit relayé par des écrivains – Camus, Breton, Queneau, Vercors... –, amplifié par des périodiques issus de la Résistance et des journaux tels que Le Monde ou Le Canard enchaîné.

Michel Auvray fait le récit de ces événements aujourd'hui méconnus et qui firent alors la Une de la presse. Il relate comment, après la bombe d'Hiroshima, les tensions nées de la guerre froide semblent placer chacun devant une alternative : un monde uni ou le néant. Il décrit l'aspiration à une « mondialisation » – le mot apparaît dans ce contexte – au service des peuples, et qui sera symbolisée par l'ouverture d'une *Route sans frontières*.

S'appuyant sur des sources très diverses – témoignages, presse nationale et régionale, publications mondialistes, rapports des RG, archives publiques et privées, mémoires inédits... – Michel Auvray retrace pour la première fois l'émergence et l'apogée des Citoyens du Monde. Singulière et passionnante, telle est l'histoire de cet élan de fraternité universelle, qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Prix 24 Euros - 344 pages - 2020 - à commander chez l'éditeur : IMAGO, 7 rue Suger, 75006 Paris. info@editions-imag.fr

Les défis du présent

À l'occasion de la redépose de deux bornes à Cahors et Saint-Cirq-Lapopie, le 24 mai 2019, Jean-Marc Vayssouze, maire de Cahors, déclarait : « *Il revient aux générations présentes et futures de faire la preuve que peuvent cohabiter le désir d'humanité, libéré des frontières, et l'ancrage du local, celui qui forme les repères. Gageons que les défis du présent, celui du climat et de l'environnement, par nature transnational, sauront redonner vie à la citoyenneté mondiale* ».

Une promesse qui nous engage, à l'heure où la pandémie se rit des douanes, où les réfugiés sont repoussés aux frontières, où les replis identitaires font contagion, alors que la biodiversité s'érode, que les changements climatiques menacent, et que « le Monde d'après » est sur toutes les lèvres. <http://lotoisdumonde.fr/>



Campagne de soutien à la "Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité"



Depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) a permis de grands progrès dans la protection des droits et des libertés individuelles. Elle reste le socle fondamental de nos sociétés, à tel point que l'ensemble de la quasi-

totalité des normes de défense, promotion et protection des droits humains actuelle, individuels et collectifs, est le fruit des 30 articles de la Déclaration adoptée par les États membres des Nations Unies le 10 décembre 1948.

Cependant la dégradation de la situation climatique et de biodiversité d'une part, la pandémie COVID d'autre part, mettent en lumière la nécessité de prolonger ces droits (sans y porter atteinte), pour mettre en valeur des droits et devoirs collectifs indispensables à la sauvegarde du vivant et de l'Humanité, qui n'étaient pas à l'agenda lors des négociations de la DUDH.

L'objet de la conférence, qui s'est déroulée lors de la Journée internationale des droits de l'Homme, le 10 décembre 2020, était de mettre en lumière l'urgence et l'intérêt de reconnaître la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité (DDHu) comme complément nécessaire à la normativité actuelle des droits humains en vigueur. La contribution d'éminents experts en droits humains permettra de porter un éclairage nouveau sur une dimension somme toute nouvelle des droits et obligations de chacun dans un environnement particulièrement changeant, mais pas forcément incontrôlable.

Lors d'une réunion tenue à Mulhouse le 18 mai 2019, l'Assemblée des Citoyens du Monde a signé cette nouvelle « Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité ».

Par courrier à l'adresse de ce bulletin on peut :

- ♦ obtenir le texte de cette déclaration
- ♦ La signer

<http://www.recim.org/hom/ddhu-fr.htm>

Nouvelles des associations membres de l'Assemblée des Citoyens du Monde



www.globidar.org

Solidarité Mondiale contre la Faim vient d'éditer son bulletin **MONDA SOLIDARECO** N°123

- **Famine pour cause de virus**

Nous en sommes persuadés : la Terre peut nourrir tous les habitants si chacun se rend solidaire de tous. L'humanité en a les moyens en terme de savoir-faire augmentés par les nouvelles technologies et en terme d'espaces de production. Et pourtant, les situations de faim chronique, voire de famines n'ont jamais été aussi importantes qu'en cette année 2020. L'ONU estime à 1,2 milliard le nombre de personnes actuellement en détresse alimentaire. Parmi les causes de la faim, nous connaissons les sécheresses et la désertification, les déficits pluvieux ou, au contraire, les pluies diluviennes et les inondations, les guerres et l'insécurité qui empêchent les activités agricoles, (...) *Suite à lire dans le bulletin de SMF*

- SMF vient de débloquer plusieurs aides pour des projets ou des situations particulières au Kenya, en France, au Togo, au Bénin et au Burkina Faso.

<http://www.recim.org/solidareco/ms123-fr.pdf>



ACAF, initiative citoyenne dans un camp de réfugiés à Lilongwe (Malawi) est membre de l'Assemblée des Citoyens du Monde. Le but est essentiellement éducatif : langues, gestion, droits de l'homme.

Notre organisation "African Child Agape Foundation-ACAF" a pour mission de promouvoir la paix et de lutter contre la pauvreté dans notre communauté.

Jusqu'à présent, nous nous sommes attaqués à certains projets, notamment des ateliers pour les jeunes afin de les encadrer et de leur enseigner les droits de l'homme et le leadership.

Nous offrons également un cours gratuit d'anglais, de français et de swahili pour faciliter la communication avec d'autres personnes de différents pays, puisque le Malawi accueille des réfugiés de la RDC, du Burundi, du Rwanda, de l'Éthiopie, etc.

ACAF offre également un cours gratuit de gestion d'entreprise aux personnes, en particulier aux femmes d'affaires, afin qu'elles puissent exceller dans leurs affaires et, en retour, être autonomes.

En tant qu'organisation caritative nouvellement établie, ACAF est dans le plus grand dénuement financier et physique ! Nous n'avons pas d'ordinateurs pour le bureau ni d'autres matériels ou équipements.

Pour ces raisons, nous frappons à toutes les portes et demandons l'aide de ceux qui veulent du bien afin de répondre à notre appel !

Vos dons contribueront à sauver la vie des personnes les plus démunies (réfugiés) pour avoir de la nourriture et d'autres choses nécessaires pendant cette période de COVID-19.

Notre équipe de bénévoles est prête à aller vers les nécessiteux avec vos dons, aussi petits soient-ils !

Innocent Hankanimana
fondateur

<http://www.recim.org/asso/mw-acaf.htm>

Rendez-vous citoyens du monde en visioconférence

Initiée en janvier 2018 d'abord pour les réunions de nos organisations citoyennes du monde, la visioconférence a été utilisée à plusieurs reprises cette année pour des rendez-vous à thème :



- ◆ Le 6 mai, nous avons parlé des bouleversements dus à la pandémie COVID-19, et principalement de la situation au Togo ;
- ◆ Le 20 mai : « l'éducation à la citoyenneté mondiale ». Notre environnement est mondial, enclin aux violences de toutes sortes ; il faut donc agir d'abord pour un changement d'esprit : passer de "chacun pour soi" au "chacun pour tous", passer de la méfiance à la confiance, passer de la domination à la fraternité. L'UNESCO nous rappelle que "les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix".
- ◆ Le 10 juin, Roger Winterhalter a introduit le débat par un discours bien construit sur le « Revenu universel de base » : C'est quoi ? Le travail a-t-il du sens ? Quel financement ? Quelle volonté politique ? Quel rôle pour les citoyens du monde ?
- ◆ Le 24 juin, nous avons échangé sur ce qui paraît important à chacun en tant que Citoyen du Monde.

Ces rendez-vous ont été enregistrés. Ils sont disponibles sur Youtube dans la chaîne de l'Assemblée des Citoyens du Monde que l'on peut atteindre facilement par la page « citoyensdumonde.fr ».

Le prochain Rendez-vous : **L'urgence écologique**. La date n'est pas encore fixée. as.citoyensdumonde@gmail.com



"Democracy Without Borders" - Démocratie Sans Frontières

Excellente nouvelle du Japon : plus de 100 législateurs du Parlement National de toutes tendances ont signé, ces dernières semaines, l'appel international pour la création d'une assemblée parlementaire des Nations Unies.

" Ces ralliements confirment qu'une assemblée parlementaire de l'ONU est l'un des sujets importants qui doit être pris en considération lors de la discussion sur la façon d'obtenir une gouvernance mondiale de plus en plus efficace. Nous exhortons le gouvernement japonais à examiner le sujet ", a déclaré le législateur Seishiro Etō,

président du groupe parlementaire japonais pour la Fédération mondiale. <https://www.democracywithoutborders.org/15380/>

L'Assemblée des Citoyens du Monde (ASCOP) est signataire de cet appel depuis le début de la campagne.

☞ Democracy Without Borders, Pariser Platz 6, 10117 Berlin (Allemagne)



Le 22 janvier 2021 le **Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)** entrera juridiquement en vigueur. Un engagement fort voulu par une majorité d'États membres de l'ONU, soucieux de renforcer la sécurité collective. Cette victoire a été obtenue grâce à la mobilisation de toutes les organisations et personnes réunies au sein de ICAN, la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, dont notre association est membre actif.

Le Honduras est le 50e État à avoir ratifié le TIAN le 24 octobre dernier. D'autres ratifications devraient encore être enregistrées d'ici janvier et viendront renforcer l'établissement de cette nouvelle norme internationale.

Aucune puissance possédant ou abritant des armes nucléaires n'envisageant pour l'heure de rejoindre cette dynamique d'élimination, cela peut donner l'impression d'une victoire purement symbolique, sans conséquences sur la réalité, comme s'en réjouissent certains partisans de la bombe.

C'est faux ! Un traité international ne contraint a priori que ceux qui le ratifie. Mais l'entrée en vigueur du TIAN va créer des obligations qui, dans le cadre du fonctionnement globalisé actuel, auront — et ont déjà eu — des effets concrets, y compris pour les États non-signataires.

Exemple : le Traité d'interdiction prévoit l'interdiction du financement des producteurs d'armes nucléaires. Bien sûr, c'est le contribuable qui au final paye les armes nucléaires, mais sans l'implication des banques et des établissements financiers, l'industrie d'armement rencontrerait d'importantes difficultés propres à freiner ses ardeurs dans ce domaine. Déjà plusieurs établissements, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, ont fait savoir qu'ils renoncent à financer l'industrie d'armement nucléaire pour se conformer au TIAN. Dernier en date : le Fonds de pension du gouvernement norvégien, deuxième plus grand fonds de pension de la planète. Un élan vertueux provoqué entre autre par le souci de leur image de marque et qui résulte de campagne militante.

Extrait du bulletin n° 282 de « Abolition »

Le Conseil des Territoires citoyens du monde est signataire de l'appel de l'ICAN (réunion du 3 octobre 2010 à Lomé (Togo)).

Dons et cotisations aux Citoyens du Monde et au Congrès des Peuples

Le Registre des Citoyens du Monde (1949) a donné naissance :

- ☞ au Comité pour le Congrès des Peuples (1963)
- ☞ au Conseil des Territoires Citoyens du Monde (1966)
- ☞ au Congrès des Peuples (1976)
- ☞ à l'Agence Mondialiste d'Information et de Presse (1980)
- ☞ à l'Assemblée des Citoyens du Monde (2003) - ASCOP
- ☞ au Service Juridique d'Enregistrement

Ces institutions, ensemble, seraient heureuses que tout citoyen du monde s'efforce de verser tous les ans l'équivalent d'une demi-journée de salaire. Bien entendu, pour cet "impôt mondial volontaire" chacun est jugé de ce qu'il peut faire, compte-tenu de ses ressources et des sommes qu'il verse souvent par ailleurs pour la défense de la communauté mondiale).

HelloAsso / Citoyens du Monde



La comptabilité est tenue à l'adresse du bulletin

COTISATIONS - DONS - ABONNEMENTS - Comment payer ?

☞ par chèque à l'ordre de **Citoyens du Monde**, envoyé à l'adresse ci-contre

☞ par virement postal au **CCP PARIS 02 848 94 Y 020**

☞ par virement bancaire : nous demander un RIB :

☞ Par **carte bancaire** depuis le site www.recim.org/cdm/pag-fr.htm

Citoyens du Monde est édité par l'Assemblée des Citoyens du Monde -

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Daniel Durand, Innocent Hankanamina, Textes de Corinne Lepage, Michel Auvray, **Photos** : Photothèque ASCDM-ASCOP

Abonnement : participation libre : Abonnement à la version numérique :

as.citoyensdumonde@gmail.com

www.citoyensdumonde.fr

Citoyens du Monde

Les Nids
49190 Saint-Aubin de Luigné
France

Sur l'étiquette-adresse de l'enveloppe figure la date approximative de votre dernière participation financière.